



Municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard

ÉDIFICE MUNICIPAL

282, rue Principale, Saint-Cyrille-de-Lessard (Québec) G0R 2W0

Tél. : 418 247-5186 Fax : 418 247-7086

www.st-cyrille-de-lessard.ca / info@st-cyrille-de-lessard.ca

VIDANGE DES FOSSES AVIS DE COLLECTE

La municipalité vous avise qu'il y aura **collecte des fosses septiques** dans les secteurs suivants :

Route 285, chemin du Lac d'Apic, 5^e Rang Est et Ouest, Route Harrower, Chemin Lessard Est et Ouest, Route Thibault, 8^e Rang Est.

L'entrepreneur CAMPOR INC., sera dans le secteur dans la semaine **du 10 AU 14 JUIN 2024**, le tout en vertu du Règlement # 391-2014 régissant la collecte, le transport et le traitement des eaux usées des résidences et bâtiments isolés.

Vous devez prendre les mesures nécessaires suivantes afin de permettre la vidange :

- Localiser l'ouverture de la fosse au plus tard la veille de la vidange
- Tout capuchon ou couvercle formant l'ouverture de la fosse doit être dégagé de toute obstruction ou doit pouvoir être enlevé sans difficulté.
- Permettre l'accès à l'emplacement de la fosse au véhicule servant à la vidange de telle sorte qu'il puisse être à moins de 30 mètres de l'ouverture de la fosse.
- Votre présence lors du passage de l'entrepreneur n'est pas requise si l'accès est clairement identifiable.

De plus, soyez avisé **qu'il ne sera pas procédé à la vidange de la fosse** si l'occupant a omis de **préparer son terrain.**

Merci